

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances						
	Charges constatées d'avance (2)						
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	74 052		74 052	29 723	44 329	149.14
Total III		74 052		74 052	29 723	44 329	149.14
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		74 052		74 052	29 723	44 329	149.14

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise : Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires	15 000	15 000		
	Fonds propres avec droit de reprise : Fonds statutaires Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves : Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	44 329	30 566	74 895	245.03
	Situation nette (sous total)	59 329	15 566	74 895	481.14
	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées	12 083	42 649	30 566	71.67
Total I		71 412	27 083	44 329	163.68
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables Avances conditionnées Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTEES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés				
	Total III				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total IV				
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses (2) Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	2 640	2 640		
	Total V	2 640	2 640		
Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		74 052	29 723	44 329	149.14

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	51 235		11 750		39 485	336.04
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits			701		701	100.00
Total I	51 235	12 451			38 784	311.50
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	6 906		2 017		4 889	242.39
Aides financières			41 000		41 000	100.00
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Cotisations sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Total II	6 906	43 017			36 111	83.95
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	44 329	30 566			74 895	245.03

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	44 329		30 566		74 895	245.03
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	51 235		12 451		38 784	311.50
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	6 906		43 017		36 111	83.95
5. EXCEDENT OU DEFICIT	44 329		30 566		74 895	245.03

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Tableau de variation des fonds propres	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Charges à payer	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	8
Honoraires des commissaires aux comptes	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 74 051.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 51 235.00 Euros et dégageant un excédent de 44 329.07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Présentation de l'activité

Depuis le 17 février 2018, le CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN dispose d'un Fonds de dotation. Ce Fonds de dotation a été créé afin de recueillir des financements privés. Ce Fonds accompagne la quête d'excellence, d'innovation et de modernité au bénéfice des patients et de leurs proches.

Il propose aux mécénats qui le souhaitent d'accompagner des programmes de modernisation, d'innovation, de recherche et d'échanges scientifiques.

Les dons et legs recueillis grâce à ce Fonds ouvrent droit à des abattements fiscaux.

Ce Fonds cible 3 objectifs soutenus :

- Offrir un accueil de qualité aux patients
- Amélioration des conditions de travail des équipes
- Promouvoir l'innovation en santé.

Il s'agit d'un Fonds de dotation non fiscalisé dont la dotation initiale est non consommable.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2018-06 et 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'association présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	15 000				15 000
Excédent ou déficit de l'exercice	30 566 -	30 566	44 329	0 -	44 329
Situation nette	15 566 -	30 566	44 329		59 329
Fonds propres consommables	42 649			30 566	12 083
TOTAL I	27 083	30 566	44 329	30 566	71 412

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 640	2 640		
TOTAL	2 640	2 640		

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440
Total	1 440

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580, le Fonds de dotation doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants, le Fonds de dotation C.H.S.F. C.H.A. n'a pas de salariés.

Il est précisé qu'aucun administrateur du Fonds de dotation n'est rémunéré pour ses fonctions.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 440 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 440 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro